

CHRISTIAN ECKERT

SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET, AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 février 2015 N° 193

Christian ECKERT à l'écoute des associations d'élus et des hôpitaux sur la question des emprunts structurés.

Comme il s'y était engagé devant le Parlement, Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du Budget, a reçu du 9 au 11 février 2015 les représentants de l'association des régions de France (ARF), de l'assemblée des départements de France (ADF) et de l'association des maires de France (AMF) ainsi que le président de l'Association des acteurs publics contre les emprunts toxiques (APCET). Le Ministre a également rencontré le 10 février les représentants de la Fédération Hospitalière de France.

Au cours de ces entretiens, a été réalisé un état des lieux de l'impact de la décision de la banque nationale suisse (BNS) de déplafonner la parité euro - franc suisse. Près de 250 collectivités sont concernées par des emprunts structurés adossés à la devise helvétique.

Ces rencontres ont permis de mieux appréhender la diversité des situations à partir de cas concrets et de s'accorder sur l'urgence à agir pour faire face aux prochaines échéances d'intérêt des collectivités et des hôpitaux les plus fragiles. Le Ministre a en outre invité les collectivités et les hôpitaux à déposer leur dossier auprès des dispositifs de soutien d'ici le 30 avril 2015, date limite de prise en compte des demandes d'aide.

Des décisions seront annoncées dans les prochaines semaines.

Contact presse:

Cabinet de Christian ECKERT: 01 53 18 45 04

